



Union européenne - Informations générales

- Résultats des élections au Royaume-Uni. Prochaines étapes du Brexit
- Réunion du Conseil européen des 12 et 13 décembre
- Déclaration du sommet de la zone euro
- Annulation du trilogue - Règlements européens de coordination de sécurité sociale

Actualité européenne de la protection sociale

SANTÉ

- Conseil EPSCO : Débat sur la politique pharmaceutique UE
- Priorités de la Présidence croate en matière de santé
- Le plan Cancer de la Commission lancé en mars
- Le CHMP recommande 5 nouveaux médicaments
- DM : état des lieux de la mise en œuvre des Règlements

EMPLOI ET AFFAIRES SOCIALES

- Conclusions adoptées en Conseil EPSCO
- Conclusions du Conseil sur la santé et la sécurité au travail
- Maintien des taux de chômage dans l'UE au plus bas depuis la crise

CJUE

- Égalité entre mères et pères dans l'octroi d'un complément de pension aux parents d'au moins 2 enfants

Agenda
Publications

FOCUS : « Hyvää joulua 2019 » et « Sretna nova godina 2020 » (1)

Alors que 2019 s'achève, le dernier Conseil EPSCO donne la teneur des avancées obtenues en matière de politiques sociales mais aussi des prochaines priorités à l'agenda de la Présidence croate du Conseil et au programme de travail de la nouvelle Commission.

Concernant le Conseil, la Présidence finlandaise a marqué le semestre par son engagement fort en faveur de l'égalité, particulièrement l'égalité entre les genres (plusieurs conférences de haut-niveau et adoption de conclusions sur le sujet, voir infra).

Le message clef de la Présidence a clairement été celui de mettre l'humain au centre des préoccupations : la notion [d'économie du bien-être](#) représente cet idéal. Mais quelle en sera la concrétisation pratique ? En effet, une avancée tangible aurait été la conclusion du dossier relatif à la coordination des systèmes de sécurité sociale. Dossier technique, certes, mais dont les enjeux sont très concrets pour les citoyens européens faisant ou souhaitant faire usage de leur liberté de circulation !

Du côté de la Commission, le Commissaire Nicolas Schmit [s'est exprimé le 10 décembre](#) devant les ministres EPSCO pour tracer les lignes forces de son portefeuille « Emploi », récemment complété du volet « Droits sociaux », en référence certainement à sa mission de « finaliser » la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux.

Rappelant son engagement devant le [Comité des Régions en début de mois](#), il prévoit rapidement de proposer un cadre pour des salaires minimum dans tous les Etats membres et d'améliorer les conditions de travail des travailleurs de plateforme, mais également une garantie pour les enfants et un système de réassurance-chômage. Attendons les propositions détaillées.

En écho avec l'économie du bien-être, l'annonce du « [Pacte vert pour l'Europe](#) » s'engage dans cette même approche holistique selon laquelle économie, écologie et politique sociale (l'humain) sont intimement liées et ne peuvent être source de croissance durable qu'à la condition d'être pensées ensemble.

Ambitieux programme ! Reste la question de son financement, alors que les négociations sur le budget s'enlisent...

Nous souhaitons d'ores et déjà bon courage à la Croatie qui assurera la Présidence du Conseil à partir du 1^{er} janvier 2020 !

(1) Joyeux Noël 2019 et bonne année 2020, en finnois et croate dans le texte.

7,5%
Taux de chômage
dans la zone euro
(Eurostat)

44.3%
de personnes
âgées vaccinées
contre la grippe
dans l'UE
(Eurostat)

Résultats des élections législatives au Royaume-Uni. Prochaines étapes du Brexit.

Le Parti Conservateur mené par le Premier Ministre, Boris Johnson, a obtenu la majorité absolue des sièges (365) au Parlement britannique, lors des élections législatives organisées le 12 décembre. Pour rappel, l'échéance du *Brexit* est fixée au 31 janvier 2020. Le Parlement britannique devrait se réunir prochainement pour adopter l'accord de retrait signé avec l'Union européenne. De son côté, le Conseil européen s'est réuni le 13 décembre pour débattre du Brexit et préparer les futures relations entre l'UE et le Royaume-Uni après le retrait. Michel Barnier a été renouvelé dans son poste de négociateur. Le Conseil européen attend désormais que la Commission lui propose un projet de mandat global pour les relations futures avec le Royaume-Uni immédiatement après le Brexit.

Pour plus d'informations, voir :

<https://www.consilium.europa.eu/fr/meetings/european-council/2019/12/13/art50/>

Réunion du Conseil européen des 12 et 13 décembre.

Les 12 et 13 décembre, les chefs d'Etat et de gouvernement ont débattu notamment des principaux éléments du cadre financier pluriannuel (CFP) pour 2021-2027 et invité le nouveau président du Conseil européen, Charles Michel, à faire avancer les négociations en vue de parvenir à un accord final. Par ailleurs, les dirigeants de l'UE ont discuté du projet d'une conférence sur l'avenir de l'Europe, qui débiterait en 2020 et s'achèverait en 2022 et demandé à la future Présidence croate du Conseil de préparer une position du Conseil sur le contenu, la portée, la composition et le fonctionnement de la conférence et de coopérer, sur cette base, avec le Parlement européen et la Commission.

Pour plus d'informations, voir :

<https://www.consilium.europa.eu/media/41778/12-euco-final-conclusions-fr.pdf>

Déclaration du sommet de la zone euro.

Les 19 Ministres des finances et de l'économie de la zone euro se sont réunis le 13 décembre et ont adopté une déclaration commune appelant à fixer entre autres les modalités de fonctionnement et de financement de l'instrument budgétaire de convergence et de compétitivité (IBCC), mieux connu sous le terme « budget de la zone euro », afin qu'il soit inclus dans le CFP pour 2021-2027, en discussion.

Pour plus d'informations, voir :

https://www.consilium.europa.eu//media/41829/20191213-euro-summit-statement-fr.pdf?utm_source=dsms-auto&utm_medium=email&utm_campaign=D%3%a9claration+du+sommet+de+la+zone+euro%2c+13+d%3%a9cembre+2019

Annulation du trilogue sur les textes européens de coordination de sécurité sociale.

Le Parlement européen a annulé le [trilogue](#) prévu initialement avec la Présidence finlandaise du Conseil de l'UE le 12 décembre, arguant de l'absence de flexibilité du Conseil sur le dossier.

La Présidence croate devrait probablement continuer les négociations avec le Parlement européen. Pour mémoire, la négociation porte sur la législation applicable : la notification préalable, la définition des voyages d'affaires, la pluriactivité, et sur le chapitre sur les prestations de chômage (les prestations pour les travailleurs frontaliers et la durée d'exportabilité).

Pour plus d'informations, voir :

[https://oeil.secure.europarl.europa.eu/oeil/popups/ficheprocedure.do?lang=en&reference=2016/0397\(OLP\)](https://oeil.secure.europarl.europa.eu/oeil/popups/ficheprocedure.do?lang=en&reference=2016/0397(OLP))

Santé

Conseil EPSCO : Débat sur la politique pharmaceutique européenne.

Lors de sa réunion du 9 décembre, le Conseil Emploi, politique sociale, santé et consommateurs (EPSCO) a débattu de la politique pharmaceutique européenne sur la base d'un [document préparatoire de la Présidence finlandaise](#) proposant des pistes de réflexion pour une coopération et une coordination renforcées en matière d'accès aux médicaments. La Commissaire Kyriakides a présenté les travaux au niveau européen, et notamment l'évaluation du cadre réglementaire pour les médicaments orphelins et pédiatriques attendue pour début 2020, les actions en cours en matière de concurrence et l'examen de la possibilité de renforcer les obligations d'importation et l'information entre Etats membres dans le cadre de la lutte contre les pénuries. La proposition néerlandaise d'un agenda du Conseil 2020-2024, structuré et précis, visant à répondre aux défis de l'égalité d'accès, des pénuries et du coût des médicaments, a été soutenue par de nombreux Etats membres.

Pour plus d'informations, voir :

<https://video.consilium.europa.eu/en/webcast/9d6c51fc-df68-4480-9cdd-72dade2365ab>

Priorités de la Présidence croate en matière de santé.

Lors du dernier Conseil EPSCO, le Secrétaire d'Etat Tomislav Dulibić a présenté les priorités en matière de santé de la Présidence croate de l'UE (Premier semestre 2020). Dans le cadre de sa priorité en matière de démographie, la Croatie souhaite promouvoir les soins tout au long de la vie (et en particulier l'oncologie) ainsi que la numérisation des systèmes de santé. Une attention particulière sera en outre portée au don et à la transplantation d'organes (renforcement des capacités et compétences des systèmes de santé, promotion des bonnes pratiques, suivi des donneurs et récipiendaires), qui fera l'objet d'une conférence de haut niveau à Zagreb les 16 et 17 mars prochains.

Pour plus d'informations, voir :

<https://video.consilium.europa.eu/en/webcast/9d6c51fc-df68-4480-9cdd-72dade2365ab>

Le plan Cancer de la Commission lancé en mars.

La Commissaire à la Santé Stella Kyriakides a précisé le calendrier et le contenu du Plan Cancer de la Commission, qui constitue l'une de ses priorités. Elle a confirmé son souhait d'adopter une approche inclusive et horizontale, et a mis en avant 7 pistes de travail : (1) l'intégration de la santé dans toutes les politiques, (2) la prévention comme le meilleur des traitements, (3) le dépistage et le diagnostic précoce, (4) l'accès au meilleur traitement, (5) la qualité de vie des survivants, (6) les soins palliatifs et (7) le meilleur usage des données et de la santé numérique. Les débats seront lancés lors d'une conférence publique le 4 février, journée internationale de la

lutte contre le cancer, et le plan devrait être présenté à la fin de l'année prochaine. Du côté du Parlement européen, la Commission ENVI devrait rédiger un rapport d'initiative dans l'attente de l'éventuelle mise en place d'une Commission spéciale, toujours débattue.

Pour plus d'informations, voir :

https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/SPEECH_19_6737 et https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/ENVI-PV-2019-11-06-1_EN.pdf

EMA : le CHMP recommande 5 nouveaux médicaments, dont 2 génériques et un biosimilaire.

Le 12 décembre, le Comité des médicaments à usage humain (CHMP) de l'Agence européenne des médicaments (EMA) a recommandé à la Commission européenne l'approbation de 5 nouveaux traitements. Cette liste inclut deux génériques, Azacitidine Accord (traitement des syndromes myélodysplastiques) et Dexmedetomidine Accord (sédatif), ainsi qu'un biosimilaire, Amsparity (traitement de certains troubles inflammatoires et auto-immuns). L'Agence a en outre appuyé l'extension des indications de 8 médicaments.

Pour plus d'informations, voir :

<https://www.ema.europa.eu/en/news/meeting-highlights-committee-medicinal-products-human-use-chmp-9-12-december-2019>

Dispositifs médicaux : état des lieux de la mise en œuvre des Règlements.

Le Conseil EPSCO a offert l'occasion d'un point d'étape sur la mise en œuvre des règlements sur les dispositifs médicaux. La Commission a concédé qu'il ne devrait y avoir que 12 organismes notifiés à la fin de l'année 2019. Concernant Eudamed, la Commissaire considère que le report de son lancement n'aura pas d'impact sur la mise en œuvre des règlements eux-mêmes. Les Etats membres, et notamment la France et l'Allemagne, considèrent en revanche que la base de données est essentielle au bon fonctionnement du nouveau système.

Pour plus d'informations, voir :

<https://video.consilium.europa.eu/en/webcast/9d6c51fc-df68-4480-9cdd-72dade2365ab>

Emploi et affaires sociales

Conclusions adoptées en Conseil EPSCO.

Le 10 décembre 2019, les ministres européens de l'Emploi et des affaires sociales ont adopté une série de conclusions, les dernières sous Présidence finlandaise.

- Egalité des genres :

Suite à un [débat](#) sur le futur des politiques pour l'égalité des genres, les ministres ont souligné la nécessité d'une nouvelle stratégie de l'UE en la matière. Le débat a mis en lumière l'ambition des États membres d'accroître la participation des femmes aux processus décisionnels, de parvenir à un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée, de permettre à davantage de femmes de siéger aux conseils d'administration des entreprises, de sensibiliser le public à l'égalité des sexes et de renforcer leur indépendance économique et lutter contre violence et stéréotypes sexistes. Le débat a également mis en lumière le développement rapide de l'intelligence artificielle (IA) et le rôle crucial qu'elle jouera dans la réalisation de l'égalité des sexes.

Les ministres ont ensuite adopté des [conclusions](#) sur « L'égalité entre les femmes et les hommes dans les économies de l'UE : la voie à suivre - bilan de 25 ans de mise en œuvre de la plate-forme d'action de Pékin ». Ils y invitent les États membres et la Commission à promouvoir encore davantage l'égalité des genres tant au niveau politique que par des mesures pratiques.

- Marché de l'emploi inclusif :

Les ministres ont également adopté des [conclusions sur des marchés du travail inclusifs](#). L'objectif principal de ces conclusions est de souligner la valeur économique de l'amélioration des possibilités d'emploi pour les personnes handicapées, les chômeurs peu qualifiés et de longue durée, les jeunes et les personnes d'origine immigrée.

- Futur de l'acquis social européen.

Sur la base d'une [note d'orientation](#) de la Présidence, les ministres ont tenu un débat public sur l'avenir de la législation sociale dans le contexte des changements rapides sur le marché du travail. L'objectif de la discussion était d'explorer les possibilités de développer davantage la législation de l'UE dans le domaine des affaires sociales en prenant en compte l'adoption du Socle européen des droits sociaux en 2017, d'identifier les difficultés dans sa mise en œuvre, de partager des idées sur la manière de combler les lacunes législatives restantes et de mieux appliquer la législation existante. Le document mentionne notamment les priorités identifiées par la Présidente de la Commission : les conditions d'emploi des travailleurs dans l'économie des plateformes et les salaires minimum.

Pour plus d'informations, voir :

<https://www.consilium.europa.eu/fr/meetings/epsco/2019/12/09-10/>

Adoption des conclusions du Conseil sur la santé et la sécurité au travail.

Lors de ce même Conseil, les Ministres ont adopté des conclusions en matière de santé et sécurité au travail (SST). Si des progrès ont été accomplis, certains défis restent à relever, et notamment l'application du cadre existant dans les microentreprises, ou encore la protection des travailleurs atypiques, pour lesquels la protection ne suit pas le rythme des évolutions technologiques. Ils reconnaissent que certaines Directives

sont dépassées, comme la Directive 89/654/CEE sur les lieux de travail ou les directives en matière de protection contre les troubles musculo-squelettiques (TMS). Le Conseil invite donc la Commission à renouveler le cadre stratégique sur la SST pour la période 2021-2027.

Pour plus d'informations, voir :

<https://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2019/12/10/improving-health-and-safety-at-work-the-council-adopts-conclusions/>

Maintien des taux de chômage au plus bas depuis la crise.

Selon les dernières données Eurostat disponibles, le taux de chômage pour le mois d'octobre 2019 est resté au plus bas depuis 2008, tant dans la zone euro (7,5%, en légère baisse par rapport au 7,6% en septembre) que dans l'UE des 28 (6,3% stable par rapport à septembre).

Les taux les plus bas ont été enregistrés en République tchèque (2,2%), Allemagne (3,1%) et Pologne (3,2%) ; les plus élevés en Grèce (16,7% en août 2019) et en Espagne (14,2%).

Pour plus d'informations, voir :

<https://ec.europa.eu/eurostat/documents/2995521/10075437/3-29112019-BP-FR.PDF/749d647b-6961-5d3d-a8c6-8eaca44a539d>

CJUE

Egalité entre les mères et les pères dans l'octroi d'un complément de pension accordé aux parents.

Dans son arrêt du 12 décembre 2019, dans l'affaire C-450/18, la Cour de Justice de l'UE (CJUE) a jugé que la loi espagnole qui réserve l'octroi d'un complément de pension à l'allocation d'invalidité aux seules femmes ayant eu deux enfants, excluant les pères dans la même situation, est contraire à l'égalité entre homme et femme et au droit de l'UE, particulièrement à la [directive sur l'égalité de traitement entre hommes et femmes en matière de sécurité sociale](#).

Elle estime que la loi espagnole, telle que rédigée, ne permet pas de justifier une différence de traitement, dans la mesure où elle ne vise pas directement à compenser la période d'inactivité professionnelle due à la prise d'un congé de maternité ou d'éducation de l'enfant puisque le complément n'est pas lié à la prise effective de tels congés. Elle ne vise pas non plus à faciliter l'exercice d'une activité professionnelle par les femmes ou à prévenir ou à compenser des désavantages dans leur carrière professionnelle puisque le complément en cause se borne à accorder aux femmes un surplus au moment de l'octroi d'une pension, sans remédier aux problèmes qu'elles peuvent rencontrer durant leur carrière professionnelle et sans compenser les désavantages auxquels elles seraient exposées.

Pour plus d'informations, voir :

<http://curia.europa.eu/juris/documents.jsf?num=C-450/18>

Evènements passés

4 décembre 2019, Bruxelles – Conférence de l'AIM Fair Prices for Pharmaceuticals - Why and How ?

Lors d'une conférence au Parlement européen le 4 décembre dernier, l'Association Internationale de la Mutualité (AIM) a présenté son modèle de *fair pricing* pour des prix pharmaceutiques équitables. Le modèle, qui s'appliquerait aux médicaments innovants, enregistrés de manière centralisée, propose un calcul transparent des prix se décomposant entre le coût de la recherche et du développement, la production et les frais généraux, le prix de la commercialisation et de l'information médicale, un profit de base et d'éventuels bonus d'innovation. Les entreprises jouant le jeu de la transparence seraient favorisées et celles qui s'y refuseraient se verraient appliquer des sommes forfaitaires. Le prix équitable européen moyen ainsi obtenu serait modulé dans chaque Etat membre en fonction du PIB national et pourrait encore être négocié.

Pour plus d'informations, voir :

<https://www.aim-mutual.org/mediaroom/aim-presents-its-model-for-fair-and-transparent-prices-for-pharmaceuticals/?lang=es>

Claire Dhéret, Simona Guagliardo et Mihai Palimariciuc, *The future of work: Towards a progressive agenda for all*, European Policy Centre, 9 Décembre 2019, 68 p.

Le cercle de réflexion proeuropéen, *European Policy Centre*, a publié le 9 décembre les résultats de son projet de recherche intitulé "*The future of work - Towards a progressive agenda for all*".

Les auteurs examinent l'évolution du travail en Europe et proposent une série de recommandations politiques pour l'UE qui, malgré ses compétences limitées, peut être moteur d'un agenda progressif pour l'avenir du travail. Leur analyse se concentre sur quatre domaines : l'impact des nouvelles technologies sur l'emploi dans divers secteurs ; la montée du travail « atypique » ; l'impact des transformations du marché du travail sur l'État-providence et les contrats sociaux ; l'effet des réponses politiques apportées jusqu'ici. Sur la base de leurs conclusions, ils affirment qu'au lieu d'essayer de repousser les nouvelles technologies et formes de travail, il faut accepter les changements induits et aligner la réforme de l'État providence sur les nouvelles structures de travail et le déploiement conscient et contrôlé des nouvelles technologies.

Pour plus d'informations, voir :

<http://www.epc.eu/en/Publications/The-future-of-work-Towards-a-progressive-agenda-for-all~2d8840>

Service de Recherche du Parlement européen, « Préparer la conférence sur l'avenir de l'Europe », Décembre 2019, 7 p.

La Service de Recherche du Parlement européen (EPRS) a publié une note faisant le point sur le projet d'une Conférence sur l'avenir de l'Europe, qui sera organisée par le Parlement, le Conseil et la Commission, et fait partie des principaux engagements pris par la Présidente de la Commission, Ursula von der Leyen. Le document présente également quelques initiatives similaires prises précédemment telle que la Convention de 2002 sur l'avenir de l'Europe, qui avait abouti sur un projet de traité établissant une Constitution pour l'Europe.

Pour plus d'informations, voir :

[https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2019/644202/EPRS_BRI\(2019\)644202_EN.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2019/644202/EPRS_BRI(2019)644202_EN.pdf)

La Représentation des Institutions Françaises de sécurité sociale auprès de l'Union européenne (REIF) a été créée en mai 2003 pour représenter les caisses de sécurité sociale française de base auprès de l'Union européenne.

Depuis le 01 avril 2015, elle regroupe toutes les branches du régime général pour les travailleurs salariés et indépendants et le régime agricole : l'assurance maladie (CNAM), la retraite (CNAV), la famille (CNAF), le recouvrement (ACOSS), la mutualité sociale agricole (CCMSA), ainsi que l'École Nationale Supérieure de Sécurité sociale (EN3S), l'Union des Caisses nationales de Sécurité sociale (UCANSS). Le Centre des Liaisons Européennes et Internationales de Sécurité Sociale (CLEISS) et la Caisse de Retraite du Personnel Navigant Professionnel de l'Aéronautique Civile (CRPNPAC) l'ont également rejoint.

